

## Réflexions relatives sur les concepts de diversité et d'égalité et le vocabulaire

Colette Murray, Pavee Point, Irlande

*Quelles que soient les nouvelles méthodes et les dernières techniques appliquées, l'esprit humain choisira toujours de réduire ces pratiques afin de les adapter à des suppositions et des croyances inébranlables. Pour vraiment restructurer et modifier les choses, nous devons restructurer notre mode de pensée et procéder à une totale transformation des connexions profondes dans notre esprit.*

(Caine et Caine, 1997)

### Introduction

L'accueil et l'éducation de la petite enfance, ainsi que les autres secteurs éducatifs, jouent un rôle central dans la transmission sociale des valeurs culturelles et dans l'influence des attitudes et des valeurs sur les jeunes gens au sein de la société. J'aborderai, au cours de cette présentation, les concepts de diversité et d'égalité relativement nouveaux dans le discours des secteurs de la petite enfance actuels. Ainsi, tandis que ces concepts évoluent de manière constante, ils sont également contentieux. La question qui se pose est de savoir de quelle manière le secteur de la petite enfance envisage et s'engage dans ces concepts et quelle est la vision établis pour l'inclusion de tous les enfants et de leur famille. Il me semble que la réflexion et le dialogue critiques sont nécessaires pour que les principes d'égalité soient compréhensibles, compris et effectivement mis en application à tous les niveaux du secteur.

### Conceptualisation de la diversité et de l'égalité

Il n'est pas facile de définir les concepts de diversité et d'égalité. Ni le langage secondaire y associé, tel que les termes : accès, participation, résultats, égalité des chances, justice sociale, interculturelisme critique, etc.

Ces concepts et termes ont des significations différentes selon les personnes. Ils sont utilisés de la même manière dans des contextes politiques, culturels et économiques et promeuvent des valeurs ou des intérêts particuliers (Thompson, 2003). Ils sont régulièrement remis en cause par les universitaires et les mouvements sociaux et ont de ce fait un impact singulier sur le secteur de la petite enfance au sein duquel ils ont des implications variables dans le développement de réponses appropriées au travail auprès des jeunes enfants.

La conception d'une société plus égalitaire est un point de départ pour tout cadre d'actions pour l'égalité. Les organisations non gouvernementales (ONG) ont instauré l'inclusion de la diversité et de l'égalité dans le contexte écossaise. Cependant, ce concept sociétal élargi n'a pas toujours été une visée centrale dans le cadre du discours sur la petite enfance dans l'histoire. Aujourd'hui, la reconnaissance accrue du besoin de la prise en compte de la diversité s'accompagne d'une prise de conscience du besoin de principes égalitaires dans le cadre des pratiques éducatives de la petite enfance. Il est évident qu'une *ambition* d'égalité dans le champ de la petite enfance *requiert une qualité d'analyse* de ces concepts, du fait que cette analyse vise l'impact potentiel de tout cadre relatif aux inégalités dans le champ de la petite enfance. Ainsi, ces concepts ont une implication à tous les niveaux, y compris politique, de la formation, de l'intégration dans le cycle scolaire, du ciblage et du développement professionnel.

Je souhaite à présent me concentrer sur le concept d'égalité et en faire ressortir toute la complexité. Soyons clairs, dès le début, sur le fait que bien qu'il s'agisse d'un concept simple, l'égalité fait référence à un nombre incalculable d'idées qui peuvent avoir des implications variables et peuvent même être incompatibles entre elles. La notion moderne d'égalité ne peut pas être dissociée de l'évolution de la citoyenneté, qui nous mène à faire le lien entre



**SESSIONS PLENIERES**

Séminaire européen Respect pour la Diversité, l'Équité et l'Insertion Sociale

l'égalité et les droits. A l'inverse, l'inégalité peut être conçue comme une diminution ou une négation des droits.

L'égalité, d'un point de vue général, est une relation entre deux personnes ou plus ou des groupes de personnes en ce qui concerne certains aspects de leur vie. Si l'égalité était une idée simple, il serait évident que cette relation serait basée sur les personnes impliquées et les aspects de leur vie concernés. Malheureusement, rien de tout cela n'est évident. C'est pour cette raison qu'il existe tant de conceptions de l'égalité, (Baker et al, 2004:21).

Les concepts d'égalité comprennent l'égalité basique, libérale et l'égalité de condition, dans le cadre de la théorie égalitaire contemporaine (Baker, 1998 dans Lynch, 1999; Baker et al, 2004).

**L'égalité basique** est fondée sur l'idée que tous les êtres humains sont égaux en dignité et en valeur et méritent de ce fait un intérêt et un respect égal.

**L'égalité libérale** suppose des valeurs morales et une similitude humaine entre tous. Elle reconnaît la stratification de la société et est concernée par l'égalité des chances pour divers types d'évolutions, notamment, l'éducation, sans tenir compte du point de départ des individus ou des groupes (Rawls, 1996). Le principe d'une similitude entre tous, dans le cadre de la conception libérale de l'égalité, est problématique, car elle ne valorise pas totalement les différences et suppose de façon rationnelle que les personnes *devraient* se traiter entre elles avec le même respect. Le problème central, néanmoins, en ce qui concerne l'égalité libérale, est qu'elle accepte et coexiste avec des niveaux significatifs d'inégalité. La tolérance est également mise en avant comme dimension clé de la gestion de la diversité en société et le problème avec la tolérance, en dépit de ses vertus, est qu'elle peut trop facilement coexister avec l'ignorance et même le mépris. Au-delà de l'égalité libérale se trouve l'assurance des choix significatifs qui constituent une caractéristique clé de la définition suivante, l'égalité de condition.

**L'égalité de condition** est plus ambitieuse mais aussi plus positive, car elle n'accepte pas le fait que les grandes inégalités soient inévitables ni que les structures sociales ne puissent être modifiées, en particulier les structure de domination et d'oppression, tel que le racisme, le sexisme et les désavantages économiques. L'égalité de condition s'intéresse aux structures et aux systèmes de la société, y compris l'éducation et l'accueil et se focalise sur les causes racines de l'inégalité en promouvant un besoin visant à réviser notre gestion et notre organisation de la société et des services. Les dimensions définies dans le cadre de l'égalité de condition comprennent les dimensions de respect, de reconnaissance, de ressources, d'amour, de soin et de solidarité, de relations de pouvoir, de travail et de formation, tandis que les systèmes d'engagement sont définis dans le cadre économique, culturel et de rentabilité<sup>1</sup>. Lorsqu'il s'agit de lutter contre l'inégalité et de promouvoir l'égalité dans la société, chaque élément doit être considéré comme relié aux autres.<sup>2</sup>

### Consensus

Il est évident qu'un consensus est nécessaire quant aux raisons de l'égalité et de l'inclusion. Des accords pourraient être établis en ce qui concerne les groupes cibles pour l'instauration de stratégies d'égalité et de développements de cadres. Un intérêt partagé pourrait exister quant à la persistance des inégalités et un accord établi sur le besoin de changements dans les domaines politiques, culturels et d'accueil ainsi que dans les systèmes éducatifs. Ainsi, au

---

<sup>1</sup> Baker et al : (2004: 21-72)

<sup>2</sup> Baker et al : (2004: 61)



### SESSIONS PLENIERES

Séminaire européen Respect pour la Diversité, l'Équité et l'Insertion Sociale

coeur de tout cela se trouve un concours d'idées pouvant coexister de manière essentielle et concernant le degré d'implication nécessaire de la société et du secteur de l'éducation de la petite enfance relatif à la quête d'égalité et aux mécanismes pouvant être déployés pour atteindre le niveau d'égalité visé (Crowley, 2006).

En partant du principe que malgré une brève et rapide vue d'ensemble des principales caractéristiques des concepts d'égalité, le besoin d'un débat en profondeur au niveau politique des principes de l'égalité est toutefois soulevé comme étant important pour le secteur de la petite enfance. Les questions de transfert dans le domaine de la pratique sont également essentielles.

Dans le cadre de mon expérience en Irlande, ces concepts sont inclus dans les documents politiques de la petite enfance. À partir de différents débats et recherches limitées aux niveaux politique et au travail de terrain, il est évident qu'il existe de nombreuses interprétations des concepts de diversité et d'égalité (Murray, 2006). Les débats sur l'égalité peuvent aller d'un traitement égal pour tous les enfants à la prestation de services ségrégationnistes en passant par la célébration de la diversité. Il existe une confusion au niveau de la politique et du travail de terrain et je soutiens qu'il s'agit directement d'un manque de compréhension des concepts d'égalité et d'un manque de débats relatifs à ces thèmes. L'inclusion des concepts est positive et bienvenue. Le secteur ouvre aujourd'hui la voie à une réflexion critique sur ce qui est nécessaire pour fournir des soutiens appropriés visant à supporter le développement de la pratique transformative.

### **Contextes nationaux et européens**

L'inclusion des concepts de diversité et d'égalité au niveau national varie selon les pays, en fonction de la législation de l'égalité. Des défis existent lorsqu'on avance dans le débat dans le secteur irlandais. Il est facile d'imaginer alors la complexité des débats au niveau international. La clarté des concepts au sein du réseau est donc un problème et peut aussi constituer un contentieux lorsque tous les partenaires formulent leur compréhension et leur approche de l'inclusion. Bien qu'il soit évident que chacun, au niveau national et international, croit en l'importance de l'inclusion de l'égalité dans le champ de la petite enfance, la conception individuelle ou organisationnelle du concept de l'égalité a une importance significative sur les contenus et les actions destinés à la mise en application d'un programme imaginé.

Mais, il existe aussi des individus et des organisations qui s'ouvrent au problème de l'inclusion. Si ces concepts ne sont *pas du tout* diffusés, par eux ou avec eux, ils se trouveront obligés d'utiliser les termes de l'égalité tel que, l'accès, la participation, l'égalité des chances, etc. sans prendre conscience de leur implication dans la formation et la pratique. En effet, cela peut signifier que des points très variés soient discutés par les décideurs ou les professionnels de la petite enfance.

En conclusion, l'accueil de la petite enfance peut être conçu différemment, avec pour objectif de rendre le monde meilleur. En effet, les lieux d'accueil de la petite enfance peuvent être perçus comme des espaces offrant une occasion unique de transformation des relations inévitables entre les sexes, les « races », les classes sociales, les origines, la sexualité, les aptitudes et l'âge pour tous les enfants, issus des communautés minoritaires et majoritaires. Il ne s'agit pas là d'une tâche facile et il n'existe pas non plus de carte simple, claire et limpide. Cependant, il existe de nombreuses solutions visant à établir un changement et une justice sociale durables pour tous les enfants. Je suis persuadée que l'explication des concepts est fondamentale pour atteindre ce but. Le secteur de l'accueil et de l'éducation de



### **SESSIONS PLENIERES**

Séminaire européen Respect pour la Diversité, l'Équité et l'Insertion Sociale

la petite enfance fait face à un choix. Soit il s'implique activement dans la transformation des inégalités soit implicitement dans la reproduction de ces inégalités.

### **Bibliographie**

- Baker, J. (1987) *Arguing for Equality*. Londres : Verso
- Baker, J., Lynch, K., Cantillon, S., & Walsh, J. (2004) *Equality from Theory to Action*. Hampshire : Palgrave MacMillan
- Caine, R. et Caine, G. (1997) *Learning to Learn Initiatives*. Leaflet. Département des services éducation et petite enfance : Gouvernement d'Australie du Sud
- Crowley, N. (2006) *An Ambition for Equality*. Dublin : Presse universitaire irlandaise
- Lynch, K. (1999) *Equality in Education*, Dublin : Gill & Macmillan Ltd
- Lynch, K. et Lodge, A. (2002) *Equality and Power in Schools; Redistribution, Recognition and Representation*: Londres, Routledge Falmer
- Mac Naughton, G. (2003) *Shaping Early Childhood: Learners, Curriculum and Contexts*. Berkshire : Presse de l'université ouverte
- Mac Naughton, G. (2005) *Doing Foucault in Early Childhood Studies; Applying Poststructural Ideas*. Abingdon, Oxon : Routledge
- Murray, C. (2001) (Ed.) *'Respect' Education without Prejudice a Challenge for Early Years Educators in Ireland*. Dublin : Pavee Point
- Murray, C. et O'Doherty, A. (2001) *'éist': Respecting Diversity in Early Childhood Care, Education and Training*. Dublin : Pavee Point
- Murray, C. (2006) The conceptualisation of Diversity and Equality in Early Childhood Care and Education. M.Sc. dans Equality Studies. University College Dublin (UCD)
- Rawls, J. (1996) *Political Liberalism*. New York : Columbia University Press
- Rawls, J. (1971) *A Theory of Justice*. Cambridge : Ma: Harvard University Press
- Thompson, N. (2003) *Promoting Equality: Challenging Discrimination and Oppression, Second Edition*. Hampshire : Palgrave Macmillan
- Turner, B.S. (1986) *Equality*. Londres : Ellis Horwood/Tavistock



**SESSIONS PLENIERES**

Séminaire européen Respect pour la Diversité, l'Équité et l'Insertion Sociale